L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 MAI 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

E. F. WEISSE & Cie, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par année... par semestre, $6; par trimestre, $6. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans ... partie du journal, paient $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paient $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paient comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paient ... le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents chaque ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 29 MAI.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

AUX ENCANTEURS.

Nous prions ceux de MM. les Encanteurs à qui le français est familier de vouloir bien nous adresser dans cette langue les annonces qu'ils destinent à la partie française de l'Abeille. Nous avons compté sur leur obligeance à cet égard, car nous avons une si grande quantité d'annonces à traduire dans la soirée que, malgré toute notre diligence, le travail se prolonge fort avant dans la nuit et qu'il nous devient impossible d'aller assez vite.

Il est également urgent que les annonces nous soient remises avant huit heures du soir.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—à 5 heures P. M. aux écuries de John Cunningham, rue Franklin, deux chevaux et trois charrettes—Et à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain rue Constance, Premier District; un autre terrain, même district, rue St-Charles, entre Julia et St-Joseph, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent; un autre terrain, dans le même ilot, et un terrain rue Constance.

Par W. P. Syer—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Premier District, avec une maison double, face à la rue St-Thomas.

Par Montgomery & Bros—à leur salle d'encan, un lot de meubles, glaces, tapis &c. Et aux écuries de P. Linen, rue Gravier, beaux chevaux, mulets, buggies, &c.

Par le même—au Nos 50 et 52 de la rue Nouvelle-Levée, groceries; à l'encoignure Mississippi, rue Poitou, balle de ...

Par J. P. Boisseau—à 4 heures, rue Orange, entre St-Thomas et Religieuses, le fonds d'une boulangerie.

Par le même—au No 32 de la rue Gravier, farine, sucre, mélasse, café, vins, liqueurs, &c.

Par E. Béger & Co—à leurs salles d'encan, marchandises sèches, rubans, &c.

Par S. Guimault—à 5 heures rue Dumaine, entre Royale et Bourbon, meubles, vaisselles, bouteilles &c, et à onze heures, rue de Chartres, près St-Louis, un ... assortiment de ...

Par J. C. Stehm—à sa salle d'encan, marchandises sèches.

Par Hoffman & Monks—au No 26 de la rue de Chartres, bottes, souliers, brodequins, ...

Par G. E. Morgan—au No 47 de la rue des Magasins...

Propriété immobilière de valeur dans le Premier District, à l'encan, par le Shérif.

Nous appelons l'attention sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent:

1o. Une propriété améliorée de valeur située rue Constance, entre Gasquet et Richard, Premier District.
2o. Une propriété améliorée de valeur située rue St-Charles, entre Julia et St-Joseph, même District.
3o. Une autre propriété dans le même ilot située rue St-Charles.
4o. Et un terrain vague situé rue Constance, entre Orangers et Richard, même District.
Voir l'annonce.

Le Shérif d'Orléans procédera, aujourd'hui, à 5 heures P. M. aux écuries de Jno. Cunningham, rue Franklin, entre celles Bienville et Douane, à l'adjudication de deux chevaux et trois charrettes.

La grande vente de groceries par les MM. Montgomery ... 50 et 52 de la rue Nlle-Levée, ... mardi, 29 du courant, à 10 heures... Les marchands de ... en gros trouveront leur avantage à y assister, car le stock est très-fine, de grande valeur. La vente se fera sans aucune limite quelconque. C'est une excellente occasion pour ceux qui désirent compléter leur stock à une forte réduction de prix.

M. J. P. Boisseau, encanteur, vend, cette après-midi, à quatre heures et demie, dans la rue Orange, entre les rues St-Thomas et Religieuses, des ustensiles de boulangerie, de la farine, du bois de chauffage, des wagons à ... et deux chevaux.

Le MIXTURE ANTI-CHOLÉRIQUE du Dr. Ker est le plus sûr préservatif de la diarrhée et du choléra. Voir l'annonce de M. Monteuse, pharmacien, 50 rue de Chartres.

Affaires d'Europe.

Nous publions une abondance d'extraits de journaux et de commentaires concernant la situation actuelle des affaires en Europe, ainsi qu'une revue des journaux de Paris au sujet de l'allocution adressée par Napoléon au maire d'Auxerre. Tous ces extraits ont en ce moment un intérêt considérable, et, comme nous avons annoncé que nous le ferions, nous n'épargnerons rien pour tenir nos lecteurs au courant des événements si graves qui se préparent en Europe, événements que toute la sagesse humaine ne pourrait peut-être plus conjurer aujourd'hui. Nous avons déjà fait ressortir nous-même, il y a plusieurs jours, la portée des paroles prononcées par Napoléon dans son passage à Auxerre et les conséquences qu'on en devait tirer; ceux qui ont lu nos articles ont dû voir que nous avions jugé sainement, bien que nous n'eussions pour thème qu'un simple bulletin télégraphique de trois lignes. Par conséquent, il ne peut y avoir de nouveau, dans ce que nous reproduisons aujourd'hui, que les développements mêmes, et dans ces développements on retrouvera encore quelques-unes de nos propres idées. Tous les journaux de Paris, par exemple, sont à peu près d'avis que l'empereur a voulu faire une réponse au discours de M. Thiers, discours qui passe pour avoir été applaudi par la majorité de la Chambre.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces applaudissements ont peu de valeur, attendu qu'en France on a toujours été fort sensible à la beauté du langage et à l'élégance du style, mais la forme ne peut tenir lieu de fond et il en avait fait comprendre à l'assemblée qu'elle avait fait fausse route et que ses applaudissements allaient à l'encontre de la politique impériale, à l'instant même elle eut changé son approbation en censure, pour ne pas dire ses applaudissements en sifflets. Si on eut dit à l'assemblée, comme le rapporte une correspondance de Paris au Times de Londres, que Napoléon avait hésité longtemps avant de prendre un parti et qu'il ne s'était décidé enfin, qu'après une délibération suprême avec lui-même, l'assemblée, sans douter M. Thiers, eut opiné d'avance dans le sens de Napoléon.

Et d'ailleurs, pouvait-on en douter? Le discours de Napoléon n'est pas la guerre, mais c'est l'aveu indirect que si la guerre éclate, l'empire pourra l'exploiter dans le sens des intérêts bien entendus de la France. Or, les traités de 1815, pour ceux qui connaissent les affaires d'Europe, ont été faits contre la France; si donc la France trouve l'occasion de les changer, elle doit la saisir sous peine de manquer à sa mission, bien plus, sous peine de manquer à sa destinée. Les traités de 1815 ont laissé la France écourtée, mutilée, séparée de ses frontières naturelles; ils l'ont laissée avec des ailes coupées, mais non enlevées, et la France est restée debout, debout pour la guerre, debout pour la souveraineté des peuples, debout pour l'égalité, debout pour l'humanité, debout enfin pour la civilisation qui affranchit et fait le bonheur des peuples, et la France, si les événements le permettent, ne manquera pas à ce que les peuples en attendent. C'est pour cela que Napoléon s'adresse au peuple comme recélant le vrai génie du pays.

Nous n'avons plus qu'une réflexion à ajouter, et nous l'exprimerons en termes brefs ... et la place nous fait défaut. En prononçant ces fameuses paroles, Napoléon savait bien le trouble qu'elles devaient causer aux relations financières, aux spéculateurs, aux joueurs, aux agioteurs de tous les pays, et bien que la ruine de ces gens-là fut pour lui chose de faible importance, il n'aurait pas voulu néanmoins prendre sur lui l'inauguration d'un désastre, si les choses n'eussent été dominées par l'inexorabilité de la situation. Napoléon, avant la guerre d'Italie, révéla ainsi des projets qui alarmèrent la Bourse de Paris et toutes les Bourses de l'Europe, et la guerre eut lieu. Aujourd'hui, le discours d'Auxerre produit les mêmes effets; la guerre viendra-t-elle? c'est ce dont la presse française et la presse anglaise ne semblent plus douter.

Nous faisons suivre cet article d'une correspondance parisienne très intéressante, et qui apprécie les choses à peu près comme nous l'avons fait; seulement, elle attache trop d'importance à l'Exposition de 1867. Il est certain que Napoléon ne désire pas la guerre en ce moment; mais ce n'est pas lui qui la suscite, et si elle arrive, un intérêt de simple exposition industrielle ne pourrait le faire renoncer à ses desseins. Voici cette correspondance:

Paris, 11 mai 1866.

Le télégraphe vous a déjà transmis, sans doute, le ... du discours prononcé dimanche dernier, à Auxerre, par l'empereur Napoléon. Ce discours ne contenait que quelques mots mais il portait dans ses flancs une tempête cachée. Elle a éclaté lundi matin sur Paris avec une violence inouïe, renversant sur son passage les fortunes financières, et accumulant les ruines sur ruines. A la Bourse, c'était une panique, un sauve qui peut général. En dix minutes, les meilleures valeurs de France et du monde, le crédit foncier, le gaz de Paris, &c., subissaient de plus de cent francs par actions. Aujourd'hui que les grosses pertes sont consommées et que certains millionnaires de la veille sont irrévocablement réduits à la mendicité, on envisage la situation avec plus de calme. La réflexion et le raisonnement commencent à contre-balancer la peur. On cherche la portée qu'il faut attribuer à cette charge inattendue de l'Empereur contre les débris des traités de 1815. Faut-il voir dans cette dénonciation des traités seulement l'expression d'un sentiment individuel? Faut-il y chercher la trame d'un nouveau programme politique? Est-ce un avertissement aux parties intéressées? Est-ce une réponse au discours prononcé l'avant-veille à la Chambre par M. Thiers? C'est ce que chacun se demande et peut être y-a-t-il au fond un peu de tout cela.

Certainement l'Empereur ne peut désirer la guerre en ce moment. Les immenses préparatifs qui se font pour la fête industrielle de 1867 le prouvent suffisamment. Dans cet ordre d'idée en haine des traités de 1815 n'est qu'un effet oratoire. Cependant malgré son désir de conserver la paix peut-il empêcher la guerre? Non. Alors sa déclaration devient un programme. Prenez garde, dit-il, les limites naturelles de la France vont jusqu'au Rhin allemand. A bon entendeur, salut! Alors que deviennent les principes de neutralité absolue proclamés jeudi dernier à la Chambre par M. Rouher? Il faut convenir que tout cela est difficile à concilier et que la raison s'égare à chercher une solution possible. Le plus clair de la question c'est que la situation se complique et que l'Europe s'agite en ce moment sur un volcan. L'explosion se fera-t-elle? Voilà ce que nul ne peut dire. Les uns craignent les impatiences de l'Italie et surtout les imprudences de Garibaldi, tout récemment nommé commandant des volontaires italiens. D'autres redoutent l'irritation de la Prusse froissée par le vote de la Diète et l'exécution fédérale dont elle est menacée, si elle résiste à l'ordre de désarmer qui lui est adressé. S'y soumettra-t-elle? On ne peut raisonnablement l'espérer. M. de Bismark savait sans doute ce qui le menaçait de ce côté et franchement ce n'est pas été la peine de faire tout ce tapage pour rentrer dans l'ordre à la première sommation de ses confédérés.

Toujours est-il cependant qu'avant de passer outre et d'assumer les responsabilités qui pèsent sur lui, le gouvernement a résolu de consulter les populations: en conséquence le roi a signé hier l'ordre de dissolution des Chambres et a ordonné de nouvelles élections.

Quant à l'Autriche, sur laquelle tout le monde veut se payer, elle arme avec vigueur et parait décidée à défendre son bien avec toute l'énergie possible.

Vous trouverez dans les journaux que je vous adresse aujourd'hui un tableau des forces belligérantes en Allemagne. L'Autriche, appuyée par dix des principaux Etats de la Confédération, réunit ainsi une population d'environ 36 millions d'habitants, contre 20 millions de Prusse, y compris quatre confédérés rangés sous sa bannière. Sans l'Italie, qui vient faire contrepoids dans la balance, la question prussienne aurait peu de valeur. Mais l'Italie, avec ses 600,000 soldats, doit changer naturellement la face des choses.

Quoiqu'il en soit l'Autriche peut se défendre et résister s'il ne surgit pas quelques complications nouvelles sous l'influence de Napoléon.

En attendant, celui-ci parait très satisfait. Pendant que tous les visages diplomatiques étaient plus ou moins chargés de lourdes préoccupations, au dernier bal des Tuileries, celui de l'empereur était radieux.

Le prince de Prusse qui s'y trouvait, était, dit-on, froid et grave. Le prince de Danemark, qui n'a plus rien à perdre, et qui voit ses larrons sur le point de s'entregorger, pour se partager ses propres dépouilles, était gai comme un pinson et dansait comme un étudiant.

L'impératrice était, dit-on, superbe, mais je ne puis vous parler de cela que sur le rapport d'un ... qui s'y trouvait.

L'importance des nouvelles cette ... m'a engagé, à vous envoyer une rapide ... de la ... pour obvier, au besoin, ... parfois, à la poste, dans les jours ... Faites en l'usage qui vous conviendra.

COUR SUPRÊME.—L'affaire de Mosès Fox contre les villes de la Nlle-Orléans et de Baltimore, légataires de John McDonogh, a été décidée hier. Fox se prétendait héritier de $400,000 en vertu d'un codicille. L'absence de ce ... dans le legs, l'incertitude des circonstances et la mystérieuse apparition de Fox ont engagé la Cour à déclarer que le codicille était apocryphe.

LES JUARISTES ET SANTA-ANNA.

Nous avons déjà dit que l'arrivée de Santa-Anna à New York avait été vue de mauvais œil par la majorité des libéraux mexicains qui résident ou se trouvent de passage en cette ville. Ils y ont formé un club qui vient de lancer contre l'ex-dictateur les résolutions suivantes:

Attendu que l'arrivée de Don Antonio Lopez de Santa-Anna aux Etats-Unis a donné lieu de croire qu'il cherchait à intervenir de nouveau dans les affaires de la république mexicaine, qu'il a opprimée, appauvrie et trahie;

Considérant que le dit Lopez de Santa Anna a été l'homme le plus odieux au Mexique, la cause de ses maux et de ses infortunes, l'instigateur du désordre et de l'anarchie, le destructeur de la liberté, l'oppresseur du peuple et le corrupteur de la société;

Considérant qu'à tous ces titres qui le rendent odieux et qui ont déjà soulevé contre sa tyrannie la révolution la plus populaire qu'enregistrent les annales du Mexique, il joint celui de traître à son pays. En 1854, alors qu'il était investi de la dictature qu'il avait usurpée, il a commis son plus grand crime en trahissant son pays, en chargeant son José Gutierrez de Estrada de demander en son nom aux nations européennes d'établir une monarchie au Mexique;

Considérant que, aussitôt que ce crime fut consommé à l'aide de l'intervention française, le dit Lopez de Santa Anna se réjouissant de voir ses idées mises à exécution, s'est empressé de rendre hommage à l'archiduc Maximilien d'Autriche et de le reconnaître comme empereur du Mexique;

Le club mexicain de New York, dont les membres sont républicains et attachés à l'indépendance de leur pays, déclare:

1o—Qu'il voit dans Don Antonio Lopez de Santa-Anna le tyran le plus odieux, qui a trahi la cause de l'indépendance nationale et aspire au pouvoir.

2o—Qu'il pense que son nom seul suffirait pour souiller la noble cause pour la défense de laquelle le peuple mexicain combat depuis cinq ans, pour mettre en péril la consolidation des institutions libérales et pour assurer l'impunité à tous les traîtres.

3o—Que le peuple mexicain ne peut être encore le jouet de la parole d'un homme qui l'a toujours trompé, et qui, s'il tentait de fouler le sol national, serait immédiatement jugé et puni comme coupable de haute trahison.

Le club mexicain décide que les déclarations qui précèdent seront publiées afin d'empêcher l'opinion publique d'être égarée et la bonne foi de ceux qui sympathisent avec la cause du Mexique d'être surprise. Il a la conviction intime que les républicains du Mexique ne commettront jamais la faute irréparable de recevoir dans leurs rangs l'homme qui a toujours été l'ennemi de la liberté et qui perdant tout sentiment d'honneur, a demandé pour le Mexique le honteux joug étranger qu'il subit en ce moment.

Suivent les signatures d'une quarantaine de réfugiés mexicains.

Le général Santa Anna a envoyé, de son côté, au département d'Etat un long manifeste qu'il se propose d'adresser au peuple américain et dans lequel il "définit sa position". Si M. Romero le permet, ce document verra le jour dans le courant de cette semaine.

Nouvelles du Mexique.

Nous trouvons ce qui suit dans le Courrier de San-Francisco, du 30 avril:

ARRIVÉE DU VAPEUR JOHN L. STEPHENS.

L'AFFAIRE DU PRESIDIO—RAPPORT OFFICIEL.

Par ordre de M. le colonel Roig, commandant supérieur des côtes du Pacifique, une colonne franco-mexicaine forte de 900 hommes (400 Français et 500 Mexicains) quitte Mazatlan le 18 mars, à 6 heures du matin. Elle se composait de M. le chef de bataillon Loch-Maria, commandant, M. le capitaine Merand, faisant fonction de chef d'état-major; quatre compagnies du 62e de ligne sous les ordres de MM. Rémond, de Sauteets, Carlos et Morland; une section d'artillerie commandée par M. le capitaine Vachier; un peloton de chasseurs d'Afrique, commandé par M. le sous-lieutenant O'Kelly; une section d'ambulance sous les ordres du docteur Cambrière, et enfin quelques hommes du train, sous le commandement de M. Gobertin.

Les forces mexicaines, 500 hommes en tout sont commandées par le colonel Mora.

Partie le 18, comme il est dit ci-dessus, la colonne arrive le jour même, à 9 heures du matin à Urias, sans accident important méritant d'être signalé; elle s'installe militairement au ... et y passe la journée et la nuit. Le lendemain, 19, elle quitte Urias, traverse Posoles à 12 heures et demie, et arrive bientôt en vue du Presidio. M. le commandant de Loch-Maria forme aussitôt deux colonnes d'attaque et fait tirer 9 coups de canon sur le Presidio, occupé par l'ennemi, qui se retire sans chercher à faire une résistance sérieuse; toute la colonne entre et s'établit dans la place.

Vers une heure et demie, l'armée ennemie, forte d'environ 3,000 hommes et formée sur quatre colonnes d'assaut, sous le commandement du général Corona, se présente sur quatre points différents et fait des efforts inouïs pour s'emparer du Presidio: l'attaque a été furieuse et dirigée avec un entrain qui ne s'était pas encore vu au Mexique; mais la défense fut héroïque et telle qu'on devait l'attendre de nos soldats. Le combat dura jusqu'à cinq heures et demie du soir, et les «Chinacos», partout refoulés, se retirèrent en désordre dans leurs lignes.

La compagnie de grenadiers, commandée par M. le capitaine Rémond, qui fut grièvement blessé pendant l'affaire, le peloton de chasseurs d'Afrique et la cavalerie mexicaine, sous les ordres du capitaine Pinto, déblayèrent toute la partie gauche du village et contraignirent de ce côté l'ennemi à une prompte retraite, pendant laquelle on leur prit deux canons, l'un enlevé par la compagnie de grenadiers et l'autre par 18 intrépides chasseurs d'Afrique du capitaine Aubin, commandés par M. le sous-lieutenant O'Kelly. Tout le monde a fait vaillamment son devoir, et la force mexicaine a parfaitement secondé tous les soldats français. A 10 heures du soir, l'ennemi tenta une attaque de nuit qui fut vigoureusement repoussée.

Le lendemain, 20, l'ennemi fit encore de puissants efforts pour entamer la colonne franco-mexicaine, mais il ne put que constater son impuissance, malgré la vigueur incontestable déployée par lui dans ses divers combats, le terrain est jonché de ses morts et de ses blessés.

Le 21, la colonne dénuée de ... n'ayant plus à sa disposition que ... et voulant avant tout sauver ses blessés, se détermine à rentrer à Mazatlan; par une manœuvre habile elle trompe l'ennemi sur le chemin qu'elle veut prendre et s'éloigne du Presidio à 9 heures et demie du soir en longeant le bord de la mer; elle arrive à l'île faisant face à Mazatlan à 6 heures et demie du matin, le 22. Pendant sa marche les «Chinacos» essaient encore d'inquiéter son arrière-garde, mais le capitaine Morand la défend et la guide avec tant d'énergie et de capacité qu'il contient l'ennemi sans tirer un coup de fusil.

Pendant ces trois jours de combat, on a eu à déplorer la mort de M. le sous-lieutenant Colas, du 62e de ligne, de deux sergents majors, d'un sergent et de quatre fusiliers du même régiment. Deux officiers et quarante sous-officiers et soldats français de toutes armes ont été assez grièvement blessés; les pertes de nos alliés sont de douze morts et autant de blessés.

Sans préciser d'une manière bien exacte les pertes de l'ennemi, tout porte à croire qu'il a laissé sur le terrain plus de 500 tués et que ses blessés s'élèvent à un chiffre double.

Après une heure de repos et avec les secours bienveillants envoyés par M. l'amiral Mazères, la colonne put franchir facilement le petit bras de mer qui sépare l'île de la ville et rentrer tranquillement dans ses quartiers.

RAPPORT DU COLONEL ROIG AU PRÉFET DE MAZATLAN.

Commandement supérieur—No. 312
Mazatlan, 23 mars 1866.

Monsieur le préfet,

Sachant d'avance que nos ennemis s'empresseront d'affaiblir les faits qui vous ont été rapportés, et d'obscurcir l'héroïsme de nos soldats, je considère de mon devoir de faire connaître l'énergie et la valeur déployées par ma petite colonne expéditionnaire dans les journées des 19, 20 et 21 mars courant.

La colonne franco-mexicaine qui partit de Mazatlan le 18, s'empara le 19 de la ville du Presidio, qu'elle arracha des mains de l'ennemi qui l'occupait. Mais, au milieu du jour, elle fut attaquée à plusieurs reprises par des forces considérables commandées par les principaux chefs juaristes, et estimées à deux mille quatre cents hommes d'infanterie, six cents cavaliers, une petite quantité de pièces d'artillerie, et en outre un détachement de deux cent soixante hommes enlevés à la population de cette ville le matin et qui sont venus après prendre part à la bataille.

Les troupes franco-mexicaines se concentrèrent alors dans les deux places principales et contiguës de l'endroit, et pendant plus de quatre heures d'un combat acharné repoussèrent avec constance et énergie les attaques multipliées de l'ennemi, qui, au milieu de sa fureur, se flattait de l'espérance de nous anéantir, mais qui, vaincu et découragé en dépit de la supériorité du nombre, fut obligé de se retirer à une grande distance, laissant en notre pouvoir deux pièces d'artillerie que nous lui avons glorieusement enlevées, et abandonnant sur le champ de bataille plus de trois cents morts, deux cents blessés et une quantité considérable d'armes et de munitions de toute espèce.

De notre côté, nous avons perdu sept soldats français et nous avons eu cinquante blessés, et les Mexicains ont eu 9 tués et seize blessés.

Le matin du 20, nos troupes furent attaquées de nouveau avec une grande ténacité, mais les abords de la place avaient été fortifiés pendant la nuit, et, comme la première fois, l'ennemi fut repoussé de tous les côtés en éprouvant des pertes considérables. Dans cette seconde attaque, nous n'avons eu à regretter qu'un petit nombre de blessés.

A 3 heures de l'après-midi, un parlementaire de l'ennemi, le colonel Gutierrez, se présenta porteur de propositions que, pour notre part, nous ne pouvions accepter.

Le 21, les troupes franco-mexicaines, désireuses de procurer du soulagement aux blessés et craignant de rester plus longtemps dans un lieu où des centaines de cadavres en putréfaction menaçaient de produire une épidémie, et tenant compte en outre des souffrances d'une ville qui avait été le théâtre des horreurs de la guerre, partirent du Presidio et arrivèrent sur cette ville à 5 heures du matin le 22, apportant tous les blessés dans le meilleur état possible en dépit des attaques des guerillas.

Pendant la marche, aucun des blessés n'a été abandonné, aucun homme n'a déserté les rangs et personne n'a eu la plus légère blessure.

Ceci est, Monsieur le préfet, la relation exacte de tout ce qui s'est passé, que je vous prie de publier.

Recevez, etc.

Le colonel du 62e, commandant supérieur,
Roig.

LE DISCOURS D'AUXERRE.

La presse de Paris est unanime à voir dans le discours de l'empereur à Auxerre une réponse aux théories de M. Thiers et aux applaudissements de la majorité du corps législatif.

"Dans le discours de l'empereur, dit le Journal des Débats, on remarquera le passage qui contient une condamnation énergique des traités de 1815, et peut-être y verra-t-on, avec bien d'autres choses, une sorte de leçon indirecte à l'adresse des membres de la majorité qui ont applaudi l'autre jour si chaleureusement M. Thiers."

Le Siècle dit de son côté:

"Les paroles de l'empereur qui regardent les traités de 1815 ont produit la plus vive sensation, et provoqueront sans doute les méditations des hommes d'Etat; elles pourront paraître une réponse aux doctrines qui ont été préconisées devant la chambre et applaudies par la majorité."

L'appréciation du Temps diffère en ce qui touche la majorité.

"Le langage de l'empereur, dit ce journal, est naturellement commenté avec vivacité. Nous ne croyons pas dépasser les bornes de la discrétion qui est devenue naturelle aux journaux français, en disant qu'il a voulu découvrir une allusion de blâme aux applaudissements donnés à un récent et célèbre discours. C'est une impression que nous ne pouvons partager, car la majorité du corps législatif a été nommée, avec le concours du gouvernement, par ces populations des villes et des campagnes, au milieu desquelles l'empereur respire à l'aise."

L'empereur n'a pas dit seulement qu'il respirait à l'aise parmi les populations laborieuses des villes et des campagnes, mais encore que c'était en elles qu'il retrouvait «le vrai génie de la France». Il est difficile de voir là un compliment à l'adresse des «fils qui ne filent ni ne travaillent», comme le portait la devise héraldique des Bourbons.

La Bourse de Paris a répondu au discours de l'empereur par une baisse de près de deux francs sur le 3 0/0, ce qui impliquait qu'à ses yeux la guerre venait de s'échapper des plis du manteau impérial. La Patrie s'efforce à calmer cette panique en ces termes:

«La politique de la France, prétend-elle, ne change pas. Elle est dans le discours d'Auxerre ce qu'elle est dans le discours du ministre d'Etat;—seulement, tout en conservant la neutralité de paix et de neutralité que la sagesse et la prudence lui ont donné, l'empereur veut qu'on n'oublie pas qu'elle est dominée par un grand principe,—et ce principe, c'est la déchéance des traités qui datent d'une époque funeste pour la France, pour la liberté et la civilisation.»

L'opinion du journal la Liberté est un pôle opposé, ainsi qu'on peut en juger par cette phrase laconique:

«Le discours qui précède n'a pas besoin qu'on le commente. Il aura en France et en Europe le retentissement du canon.»

Dans un autre article le journal de M. de Girardin, s'expliquant plus au long, disait:

«Maintenant, du moins, nous savons ce que veut le gouvernement: il déteste les traités de 1815 conclus contre la France et contre l'empire; il repousse ces traités méconnus partout et toujours invoqués; il oppose le principe de la souveraineté populaire au principe du droit divin; il veut que les peuples édifient un équilibre nouveau sur les ruines de l'édifice construit en 1815 par la Sainte-Alliance. Comme conséquence, il doit vouloir que la France prenne, au nom du droit populaire, la revanche si impatiemment attendue, si longuement préparée. Soit, ce n'est pas la politique de paix que nous aurions conseillée, mais c'est une politique nationale, et qui trouvera de l'écho.»

D'autre part, nous lisons dans l'Opinion nationale:

«On comprend que, dans l'appréciation de ce discours, nous nous croyons obligés d'apporter une grande réserve. Toutefois, il est impossible de ne pas constater que les paroles de l'empereur, graves par elles-mêmes empruntent aux circonstances actuelles une gravité tout exceptionnelle. La déclaration de l'empereur, relative aux traités de 1815, aura au-delà du Rhin et des Alpes un immense retentissement. Elle apprendra à l'Europe que la France réserve sa liberté d'action, et qu'elle ne se croit plus liée par des traités subis et non acceptés.»

Toutefois, l'appréciation la plus accentuée dans ce rapport est celle de l'Avenir national, qui s'exprime ainsi:

«Si l'empereur déteste les traités de 1815, et il a raison de les détester, il ne peut ni blâmer M. de Bismark, qui veut les détruire en déchirant le pacte fédéral basé sur ces traités, ni arrêter les Italiens, qui veulent en effacer chez eux les derniers vestiges, en expulsant l'Autriche de la Vénétie. On ne peut en finir une bonne fois avec les traités de 1815 que de deux manières: ou par une guerre générale qui les supprimera violemment, ou par un congrès qui changera le droit international de l'Europe. Un congrès, en ce moment, est impossible, par conséquent l'évidente conclusion du discours de l'empereur c'est la guerre. Eh bien! puisque la guerre est inévitable, qu'on la fasse promptement, car les incertitudes et les alternatives où nous vivons depuis six semaines sont intolérables pour les esprits et désastreuses pour les affaires.

»M. de Bismark grève l'Europe d'un fardeau extraordinaire: non-seulement il la scandalise par ses indignes procédés à l'égard des duchés, mais il lui inflige une oppression financière qui paralyse toutes les affaires. Cette oppression, répétons-le, elle ne peut pas la subir plus longtemps, et une fois l'impuissance de la diplomatie bien démontrée, l'Europe accueillera comme un bienfait tout ce qui pourra mettre un terme à ces incertitudes et avancer l'heure de la solution.»

Bruits de guerre.

Nous lisons dans le Journal du Hâvre:

«La mèche est allumée; mais le canon ne part pas. Tous les jours nous apportent des menaces de guerre, des présages d'hostilités prochaines. Cela ne peut durer longtemps. C'est à qui ne commencera pas; mais c'est à qui ne reculera pas; et après tant d'inutiles notes diplomatiques, il ne reste plus que le recours aux armes.

»Le bruit relatif à la réunion d'un congrès afin d'empêcher la guerre d'éclater, a cessé d'obtenir créance. Ce bruit, en effet, en supposant, ce qui n'est nullement démontré, que l'Angleterre et la Russie aient pris l'initiative de pourparlers capables d'amener sa réalisation, ne saurait supporter un seul instant d'examen. Car il n'y a pas plus d'apparence que l'Autriche consente à l'abandon de la Vénétie, que la Prusse à la renonciation de ses prétendus droits sur les duchés. Même en admettant que le congrès stipulât des compensations territoriales qui seraient acceptées à Vienne et à Berlin, comme il faudrait en définitive que les populations intéressées fussent consultées, et que rien n'indique que leur vote dût sanctionner les résultats dont il s'agit, qui ne voit qu'un pareil refus de sanction frapperait d'impuissance les résolutions des grandes puissances, qui se garderont bien d'appeler cette éventualité.

»Enfin, dans le monde diplomatique, on annonce que la reine Victoria vient d'écrire une nouvelle lettre autographe au roi Guillaume, insistant dans les termes les plus vifs pour que la Prusse maintienne la paix en Allemagne. On ajoute que ... le czar Alexandre II a adressé au roi de Prusse une lettre semblable, qui lui a été apportée par le colonel Schweinitz, attaché militaire de Prusse à Saint-Pétersbourg.»

ARMEMENTS.

Les Etats allemands passent leur temps à conjuguer le verbe mobiliser. Des dépêches annoncent la mobilisation de tous les corps d'armée. On mande de Berlin que ce n'est qu'après la réponse verbale du comte Karolyi à la note prussienne du 30 avril, que le roi a signé le décret de mobilisation.

En cas de guerre, le roi de Prusse prendra le commandement en chef et aura pour chef d'état-major général le maréchal de Wrangel. Le prince Frédéric-Charles de Prusse aura le commandement du premier corps d'armée.

On assure que la 2e division de la garde a reçu l'ordre d'accélérer ses préparatifs pour se mettre en marche. On dit qu'elle sera dirigée sur Gorlitz (Silésie).

«La ville de Wittemberg, dit la Liberté, aux environs de laquelle les Prussiens forment un camp de cinquante mille hommes, dont le commandement est donné au prince Frédéric-Charles, fait partie de la province de Saxe (Prusse), district de Merseburg. Elle compte environ 12,000 habitants.

»La province de Saxe appartient à la Prusse depuis 1814.

»Le camp de Wittemberg menace directement Dresde, et le génie prussien a déjà commencé des travaux d'appropriation; il s'est emparé du faubourg de Neu Wittemberg, afin d'y préparer des logements et des magasins pour les troupes, et il construit en ce moment une tête de pont sur la rive gauche de l'Elbe, rivière qui traverse la ville et lui donne une grande importance stratégique.»

«Chacun des Etats moyens, dit le Pays entre successivement dans la voie des armements, ce qui indique suffisamment que parmi les gouvernements représentés à Francfort, on a perdu tout espoir de voir la possibilité pour la diète de maintenir la paix.

»En effet, on écrit de Munich, le 5 mai:

»Une dépêche toute récente du ministre de la guerre adressée aux commandants des divisions militaires d'Augsbourg, de Nuremberg et de Wurtzbourg, leur prescrit d'exécuter sans retard tous les ordres qui leur ont été transmis relativement aux armements ordonnés par le gouvernement bavarois; en même temps, le commandant de Passau, place forte qui renferme une partie du matériel de guerre du royaume, a été appelé dans la capitale.

»La Bavière, outre ses troupes ordinaires formant le pied de paix, met sous les armes un premier corps d'environ 70,000 hommes d'infanterie, 9000 hommes de cavalerie, plus l'artillerie et le génie.

«D'un autre côté, le Hanovre va porter ses 20 bataillons d'infanterie, actuellement sous les armes, à 650 hommes chacun par le rappel des hommes en congé.

«On mande de Stuttgard, 7 mai, que le ministre de la guerre, M. Wiederhold, se retire. Il est remplacé par le général Kandegg. Une partie de l'armée wurtembergeoise va être mobilisée.»

Le Journal de Leipzig cherche gravement à prouver que le royaume de Saxe ne menace pas la Prusse par ses armements. C'est comme si le Précurseur d'Anvers établissait par a plus b que les appels des réserves de l'armée belge, ne doivent pas empêcher les Parisiens de dormir.

A ce propos, la Belgique arme aussi. Le bruit s'est répandu à Bruxelles que le ministère allait proposer à la chambre de porter l'effectif de l'armée à 80,000 hommes. Une dépêche reçue par l'agence Havas va même jusqu'à dire que les lettres de rappel des hommes en congé sont déjà signées.

Une loi datée du 8 juin 1853, porte qu'en cas de guerre l'effectif de l'armée peut être porté à 100,000 hommes.

ITALIE.

Du côté de l'Italie on signale un enthousiasme général. Les dépêches parlent d'une démonstration qui a eu lieu à Gênes, au cri de Vive la guerre! vive le roi! vive Garibaldi! En deux jours, cette ville a fourni 500 volontaires. Les gardes nationales offrent partout de faire le service des places et de maintenir l'ordre public en l'absence des troupes. Des pensions seront accordées aux familles des soldats qui succomberont pendant la guerre. Une prime de 300 à 2,000 fr. sera accordée aux soldats napolitains et pensionnaires qui auront accompli des actes de patriotisme. Les conscrits rejoignent leur corps avec empressement.

Les avis de Vénétie confirment que Mantoue est inondée. La forteresse de Peschiera est remise en état. Les fortifications de Legnano sont augmentées.

La frégate cuirassée italienne Varese, ayant reçu l'ordre de revenir immédiatement, est repartie du port de Toulon avec un équipage formé en toute hâte de marins de commerce.

Les journaux font connaître les noms des généraux qui commandent les divers corps d'armée: le commandement général de la flotte sera confié à l'amiral Persano qui aura pour chef d'état-major général le contre amiral d'Amico. La flotte se composera de deux divisions, l'une sous les ordres du contre amiral Albini et l'autre sous les ordres du contre amiral Vacca.

D'après un ordre venu de Florence, toutes les troupes italiennes cantonnées dans le centre et le sud sont dirigées en toute hâte vers la Lombardie.

L'armée italienne touche la solde et les vivres de campagne depuis le 5 mai.

L'administration des chemins de fer de la haute Italie a publié, le 4 mai, un arrêté suspendant tous les transits de marchandises à petite vitesse sur toutes les lignes de l'Italie.

L'ATTITUDE DE L'ANGLETERRE.

Le Times du 9 mai, soutient la double thèse que personne ne pensera que l'Angleterre soit impliquée directement ou indirectement dans les différends qui mettent aujourd'hui en péril la paix du monde, et que les projets de la Prusse ne pourraient être que repoussés par tous les hommes ayant le sentiment de la justice.

Le Globe dit que suivant toute apparence il n'y a aujourd'hui qu'une seule chose à faire: c'est d'attendre et de voir de quelle main partira l'agression, et quelle sera la main qui ouvrira la porte conduisant à la réforme des traités de 1815.

Le Morning Post fait les réflexions suivantes:

«Le moment est passé où une diplomatie bien dirigée aurait pu écarter la guerre. Il faut que les choses aient leur cours aujourd'hui, et la querelle, qui aurait pu être arrangée dans un congrès, doit se vider sur un champ de bataille. Il serait superflu de s'épuiser en vains regrets sur ce qui aurait pu arriver si les cabinets des puissances européennes désintéressées s'étaient prononcés avec fermeté. Il nous faut maintenant tâcher de nous arranger de notre mieux de ce qui existe.»

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE.

L'Avenir national a des renseignements particuliers qui lui permettent d'affirmer que des mouvements analogues de concentrations de troupes ont lieu en Russie sur une vaste échelle. Dans quelques jours, cette puissance aura mis sur le pied de guerre une armée formidable. Le correspondant de l'Avenir national ajoute: «Saint Pétersbourg est dans une véritable fièvre d'armements.»

S'il est vrai que Saint Pétersbourg est dans cette fièvre de l'armement, inutile de demander de quel côté de la balance européenne elle jettera le poids de ses fusils et de ses canons.

La Turquie arme également.

ATTENTAT CONTRE M. DE BISMARK.

Le 7 mai, après cinq heures, M. de Bismark, revenant de travailler avec le roi et rentrant à pied à son hôtel, a été assailli par un inconnu dans l'allée des Tilleuls, près de la rue de Schadow. L'assassin tira deux fois par derrière sur M. de Bismark, avec un revolver à six coups, sans l'atteindre. Le ministre se précipita sur l'agresseur, qui dans la lutte, tira encore trois coups contre lui.

M. de Bismark a reçu dans cette lutte une légère contusion; ses habits ont été déchirés, mais il n'a été atteint par aucun des coups de revolver tirés contre lui.

L'auteur de l'attentat est un jeune homme de 22 ans, fils du réfugié politique, Charles Blind, qui habite Londres. Il était venu de Hohenheim, dans le Wurtemberg, pour tuer M. de Bismark.

Ce jeune homme s'est porté plusieurs coups dans le larynx avec un couteau de poche à plusieurs lames. Les médecins ayant déclaré qu'aucun des vaisseaux essentiels n'avait été lésé, on avait mis la camisole de force au prisonnier; mais il est mort le matin vers cinq heures.

PANIQUE FINANCIÈRE.

Le discours prononcé à Auxerre, par l'empereur Napoléon, est tombé comme la foudre au milieu de la Cité de Londres et a causé dans toute l'Angleterre une débâcle financière sans parallèle dans l'histoire de ce pays. L'arrivée de la cote de Paris à la Bourse de Londres, dans la journée du 10, accusant une baisse considérable sur tous les fonds français, a été le signal de la tourmente. En quelques heures toutes les valeurs ont baissé dans des proportions qui ont mis en désarroi la spéculation et qui ont amené de nombreuses faillites. D'une sphère relativement limitée, la panique s'est étendue rapidement vers les hautes régions de la finance et vers quatre heures de l'après-midi la nouvelle se répandit que la fameuse maison de banque Overend, Gurney et Cie avait suspendu ses paiements, laissant un passif de dix à douze millions de livres sterling.

C'est alors que, pour nous servir de l'expression du Times de Londres, le tumulte se changea en déroute et que la crise se transforma en règne de terreur. Les banques furent assiégées pendant toute la journée par une foule innombrable d'intéressés réclamant qui leurs dépôts, qui la balance de leurs bordereaux, tous de l'argent. Les banques ne pouvant satisfaire à toutes ces demandes fermèrent leurs portes et Lombard street présenta pendant deux jours l'aspect d'une place en révolution.

Le 11, toutes les affaires demeurèrent suspendues et la surexcitation fut portée à son comble par l'annonce de la faillite de la maison de banque Peto et Betts, dont Sir Morton Peto, qui était il y a quelque temps parmi nous prodiguant les fêtes et les festins, est le chef. Le passif de cette maison ne s'élève pas à moins de £500,000.

Cette faillite a été suivie immédiatement de celles de MM. W. Shrimpton, £1,000,000 de la banque English Joint Stock, £500,000 de la Mercantile Credit Association, £2,000,000 de la Consolidated Discount Company, £1,000,000, etc. On cite parmi les banques qui ont suspendu leurs paiements, plusieurs maisons engagées dans le trafic américain.

De Londres, la débâcle s'est étendue aux provinces et à Liverpool, à Manchester, à Bristol, à Sheffield, à Glascow, où on signale de nombreuses faillites.

La banque d'Angleterre a porté son escompte, à 9 et à 10 p. c. et elle a émis pour dix millions sterling de nouveaux billets pour apporter quelque soulagement au commerce.

Une dernière dépêche de Liverpool datée du 12 au soir, annonce que la panique s'est un peu calmée, mais que l'on redoute de nouvelles faillites.

«Lorsque la France prise, disait le prince de Metternich, toute l'Europe éternue.»

CONCERT.—La troisième soirée de la Société Harmonique aura lieu demain, mercredi, à la salle des Odd Fellows. On s'est assuré le service d'un orchestre entier et cette force instrumentale de plus, bien dirigée et combinée, ne peut manquer d'ajouter beaucoup à l'intérêt de ce concert.

ANNONCES
De la Deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'Abeille toutes les annonces de vente à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

New York, 28 mai—12 M.—Coton ferme de 41 à 43 cents. Or 137 1/8. Sterling, sans activité à 109.

Passe du Sud-Ouest, 28 mai—Le vapeur Florida, venant de Liverpool, a traversé la barre à deux heures ce matin; mais il n'a pas laissé de nouvelles.* Ces vapeurs anglais n'ont aucune complaisance pour le bateau de nouvelles, et fréquemment, même en plein jour, ils refusent de donner même une ligne.

Passe du Sud-Ouest 28—Une barque (nom inconnu) est arrivée à la barre à 9 heures du soir.

Le navire Telegraph et la barque Odine sont encore en dehors de la barre.

Rien autre en vue. La marée tombe.

(Les fils télégraphiques sont rompus dans toutes les directions.)

CHRONIQUE LOCALE.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT.—Francisco Artiola, qui tient un café à moitié chemin du chemin de fer du Golfe du Mexique, à environ 10 milles de la ville, a intenté une action, par le ministère de ses avocats, MM. Sambola et Ducros, contre la succession d'Alexandre Gordon, qui possède le chemin de fer du Golfe, pour recouvrer la somme de $11,405 comme indemnité de la destruction de son café et maison de résidence, et de tout le contenu, consistant en liqueurs, groceries et meubles. Le demandeur a allégué que le feu a été causé par la coupable négligence et le manque de précaution de la part des officiers et directeurs dudit chemin de fer; que la locomotive qui a mis le feu à sa maison était vieille et usée, non pourvue d'appareil pour empêcher les étincelles de s'échapper de la cheminée et que ces étincelles, qui sortirent en grande abondance, communiquèrent le feu à la propriété du pétitionnaire, lui causant ainsi la forte perte mentionnée ci-dessus. Le procès a duré deux jours devant le juri, qui a rendu un verdict pour le montant total de la demande. M. T. Théard, chef du juri; MM. Sambola et Ducros, avocats du demandeur.—A. et M. représentaient la compagnie d'assurances et C. Bernia, le défendeur.

COUR DU RECORDER ABERN.—Antoine Knighton, accusé d'avoir battu Joséphine Roth, petite fille, a été interrogé hier et renvoyé devant la Première Cour de District; aussi Geo. Williams, accusé d'avoir volé des habits du magasin de Dorsey & Wheeler, rue de Canal, No 79. Aussi Gustave Aaraheim, accusé d'avoir voulu frauduleusement obtenir une lettre adressée à M. Henry Beberman, du bureau des steamers de la Mobile et de la Nouvelle-Orléans.

Le recorder Ahern a aussi disposé d'une certaine quantité de vagabonds et d'ivrognes.

TEMPÊTE ET PLUIE.—La ville a été visitée hier soir, vers les 6 heures par un vent tellement violent, qu'on a pu craindre un instant que beaucoup de maisons de la ville ou tout au moins beaucoup de cheminées ne fussent démolies, ce qui a pu arriver dans des endroits écartés sur lesquels les recherches des rapporteurs n'ont pu encore s'exercer à cause de la distance. Il est venu ensuite une bonne pluie qui a rafraîchi l'atmosphère et abattu la poussière, deux choses dont on éprouvait grandement le besoin. En vingt minutes le thermomètre est tombé de 90 à 70.

RECORDER VENNARD—Wm. Hines, accusé de vol avec effraction, a été interrogé hier et renvoyé devant la Première Cour de District.

Charles Kenny et Patrick Dwine ont été condamnés à $25 d'amende chacun pour s'être battus.

COUR DU RECORDER LETTEN—Ellie Joshua (c. l.) a été renvoyée devant la 1re Cour de District pour avoir porté des armes cachées. Jno. Arcoll et Geo. S. Porters ont été envoyés au Work-House l'un pour vagabondage, l'autre pour vol.

RECORDER GASTINEL—L'affaire de M. Fidel et A. P. Valle, accusés d'abus de confiance et de détournement par L. Meunier dont ils étaient les employés, a été examinée hier. MM. Pierre Soulé, P. Lambert et J. P. Montamat pour la défense, et MM. Barron, Bernades et C. Roselius pour la poursuite. Plusieurs témoins ont été entendus et l'affaire a été continuée. Elle sera probablement appelée ce matin.

ENQUÊTES.—Une enquête a été faite hier sur le corps d'un homme inconnu, mais qui s'appelait Helm, à ce qu'on suppose, tué par le train du chemin de fer de Jackson, dimanche soir. Verdict: tué accidentellement.

Une autre enquête a été faite sur le corps de William Nelson, natif d'Irlande, âgé de 35 ans, qui est mort au No 25 de la rue Poyfarré. Verdict: mort d'un rhumatisme chronique.

Aussi, sur le corps d'un homme de couleur, nommé Urbain, trouvé mort dans la rue St. Jacques, entre les rues Moreau et Grands Hommes. Verdict: mort de la petite vérole.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 28 mai.

Le marché est resté calme aujourd'hui et les ventes de coton n'ont été que de 1700 balles presque tout pour le Nord. Les transactions de ... plusieurs jours, sont principalement pour le Nord, mais cela ne semble pas, jusqu'à présent, avoir beaucoup ajouté à la quantité de change ... américain sur place.

Notre dernier bulletin annonçait que la banque des Marchands commencerait, dès aujourd'hui, à racheter ses billets; elle a été suivie de la banque du Crescent City et de la banque de la Nlle Orléans. La banque d'Orléans, cependant, ne rachète, pour le moment, que ses billets "endettés". Comme ces institutions ont reçu le montant des coupons sur leurs bons de la ville en billets de Trésor de la ville, elles offrent aux porteurs cette monnaie ou la moitié en billets de ville et l'autre moitié en greenbacks, mais elles ont, dans quelques cas, payé le tout en greenbacks. Nous apprenons qu'il n'y a que des réclamations qui aient réglé les billets de ville.

La banque des Marchands prévient également le public qu'elle est prête à payer ses dépôts, mais exige qu'ils vérifient les balances dues. On dit que la banque de l'Union va prendre bientôt ses paiements.

L'or a ouvert calme et fléchissant à 136 1/2 à 137, ... au samedi soir—mais après s'être ... à 139 1/2 est tombé à 136 ou une fraction de moins. Il s'est ensuite raffermi, et après maintes variations, a clos à 137 1/2 à 139, chiffres qui indiquent une baisse de 1 c. par piastre.

Les opérations embrassent $30,000 à ... $12,000 à 139 1/4; $3000, en deux lots, à 136 1/2; $10,000, en trois lots, à 137; $2500, $15,000 et $25,000 à 137 1/8; $500 à 137 5/8; $7000 à 138 1/8; $10,000, en deux lots égaux, à 138 1/4; $5000 et $11,000 à 138 1/2, $1500 à 138 3/4 et $15,000 (10,000 et 5000 à 139. Il y a eu quelques ventes de pièces espagnoles à 136 et $20,000 vendues, samedi, en deux lots, à 139 1/4 à 140.

Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent. Les courtiers ont donné 125 des petites sommes en demi-piastres américaines et ont vendu à 127. Il n'a pas été annoncé de ventes de piastres américaines.

Il y a eu fort peu de transactions dans le change étranger, qui a beaucoup fléchi. 7000 livres (5000 et 2000) de banque, une partie directe et une partie de seconde main, se sont vendues à 151—ce qui est une concession de 4 pour cent. Le sterling particulier de première classe ne saurait être coté au-dessus de 147 1/2 à 150. Vers la fin du jour, alors que le marché était un peu plus ferme, les banques ont exigé 153. La seule vente (annoncée) de francs, a été 75,000 de banque à 3.63.

Le change américain a été calme, mais n'a guère varié. Les banques ont continué de tirer sur New York à 5/8 à 3/4 de prime; une d'elles, cependant, a accepté 5/8. Au dehors, il s'est vendu $10,000, à vue, sur New York, à 3/8 de prime, $30,000 à 1/2 et $30,000 à 9/16; $50,000, à vue, sur New York, à 9/16; $50,000, à 90 jours de vue, sur New York, à 2 1/4 d'escompte.

Les actions ont manqué d'acheteurs. La même remarque s'applique aux bons de la ville, lesquels sont cotés à 93 à 94 les consolidés et 82 1/2 à 83 1/2 les émissions en faveur des chemins de fer, suivant les coupons.

Il ne s'est point vendu de billets de banque. Ceux de la banque de la Louisiane sont cotés à 80 à 85 et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 80 à 85.—Les billets de la ville sont à 1 1/4 à 1 1/2 et 3/4 pour cent d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 28 mai 1866.

COTON—La demande—faite en grande partie pour le Nord—a été modérée aujourd'hui; mais, un acheteur ayant pris 900 balles, les ventes ont alors pu atteindre le chiffre de 1600, sept courtiers seulement ayant pris part aux affaires; les nouvelles de New York ayant été peu encourageantes et le marché au change étranger moins ferme, les prix ont penché plutôt en faveur des acheteurs, sans toutefois montrer de baisse cotable. Dans le fait, même le strict good ordinary courant a rapporté 1/2 c au-dessus des chiffres de nos cotes qui touchent cette description. Nous continuons à coter l'ordinary à 27 à 30 cts, le low ordinary 31 à 33, le low middling à 35 à 37 et middling 39 à 40.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865, ...balles	83930
Reçu depuis samedi	2187
Reçu précédemment	708[illegible]
	710390
Total	79[illegible]
Expédié aujourd'hui	[illegible]
Expédié précédemment	6[illegible]21
Stock en main et à bord de navires non expédiés	143418

SUCRE ET MÉLASSE—29 boucauts de sucre sont arrivés hier de la côte. Il n'est point venu de mélasse. Les stocks de ces deux produits de la Louisiane sont faibles, mais ceux de ces articles de provenance cubanaise sont forts.—La demande est cependant peu de chose. Le fait est que le marché est inactif car il ne s'y fait que bien peu d'affaires et encore n'est-ce qu'en détail. Les principales ventes ont embrassé 14 boucauts de sucre seconds de la Louisiane à 15 1/4 cts la livre. Ventes en détail à 12 à 13 cts pour le sucre Louisiane commun à fair, 14 1/4 à 14 3/4 pour le fully fair, 15 à 15 1/4 pour le prime, 15 3/4 pour le jaune clarifié et 16 1/4 pour le blanc, 12 1/4 à 12 3/4 cts pour le sucre de Cube No 12, 13 à 14 pour le No 14, et 15 pour le No 15. Pas de mouvement dans la mélasse.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Il s'est effectué de forts arrivages de maïs et les prix de l'article ont conséquemment baissé d'environ 2 1/2 à 3 cts le boisseau. L'avoine arrive aussi en abondance et a de même fléchi de 3 cts le boisseau. Le son et le foin continuent à être calmes. La farine est plus fermement tenue quoique pas trop en demande. Le porc est stable et ferme; le saindoux est rare et le bacon continue à être en demande.

FARINE—Le stock de farine est faible et il est tenu avec plus de fermeté, les arrivages d'envois de l'article ne comptant presque pas, cependant le marché continue à être calme et on n'a pu obtenir aujourd'hui, une hausse de 25 cts le baril. Ventes: superfine à $9 50, de choix à $9 75, extra de choix $12 50 et premier choix $16 le baril.

MAÏS—Les arrivages, depuis samedi, ont été très forts, ... Les prix ont baissé de 2 1/2 à 5 cts le boisseau. Les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu à 86, 87 1/2, 90, 91 et 95 cts le boisseau.

SON—Le marché est bien pourvu de son, et il est calme avec des prix peu favorables aux acheteurs. Ventes à $1 15.

TABAC—Les arrivages de tabac sont devenus plus fréquents et le stock de l'article est fort et se complète de descriptions propres à attirer sur le marché les acheteurs étrangers. Durant les quelques jours qui viennent de s'écouler il s'est fait des demandes considérables pour le compte de l'étranger et elles ont amené des ventes embrassant environ 150 boucauts à des prix marchands de pair avec les cotes revisées qui suivent: Low refused 4 à 5, good do 6 à 7 1/2 cts light heavy, common leaf 9 à 12 cts, fair 12 à 19 cts, good 15 à 18 cts, fin 18 à 20 cts, choice selection 21 à 25 cts.

AVOINE—Approvisionnements plus forts et prix plus bas de 3 cts le boisseau. Ventes aujourd'hui de 1800 sacs à 54 et 55 cts.

FOIN—Le marché est bien pourvu de foin mais il est calme. Pas de vente valant la peine d'être notée.

BACON—Peu sur place et en demande; prix tendant à la hausse. Ventes de 15 barriques de côtés coeurs à 19 1/4 cts et 22 de do de côtés désossés à 19 3/4c. Les épaules se vendent aisément en détail à 11 3/4 à 14 3/4 cts la livre.

PORC—Marché stable et ferme. Pas de ventes de lots ronds aujourd'hui. Samedi, ventes de mess à $33 le baril. L'article se vend en détail $33 50.

SAINDOUX—Rare et en demande. Le prime en barillets se vend en détail au débarcadère 25 cts la livre. L'article en tierçons se détaille à 24 cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre du Nord et le bon beurre de l'Ouest sont assez abondants et les prix en sont plus bas. Le premier article se vend 30 à 55 et le dernier 35 à 40 cents. Le fromage est calme à 15 à 20 cts pour celui de l'Ouest et 16 à 20 cts pour le fromage du Nord.

CHANDELLES DE STAR—Se vendent au commerce à 19 1/4, 21 et 25 cts la livre.

WHISKY—Le marché est bien approvisionné de cet article, mais il est calme. Il ne se fait dans le whisky que des affaires en détail à $2 25 à 2 35 pour le rectifié de l'Ouest.

CORDE D'EMBALLAGE—La demande, qui est très limitée, est remplie moyennant 18 cts la liv.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les commerçants font face aux demandes pour la campagne moyennant 29 cts la yarde pour l'article en quenouilles et 31 cts pour la toile en balles.

SACS DE ...—Stock faible, mais l'article a été négligé. Quelques demandes ont été faites ces jours derniers, cependant, et 10 balles de sacs de deux boisseaux se sont vendues à 24 1/2 cts la pièce et 8 balles de sacs de 4 boisseaux à 28 cts la pièce.

SEL—Un chargement de 2000 sacs de sel de Liverpool, en magasin, a été vendu à des conditions privées, mais qu'on dit comporter des prix pleins. L'article, à prendre par cargaison, est coté à $1 55 le sac de gros et $1 60 le fin, les demandes pour la campagne sont remplies moyennant $1 80 à $1 85 pour le gros et $1 90 à $2 pour le fin.

CAFÉ—Le marché est calme et les prix ont baissé de 1/2 c la livre, en monnaie courante, avec une baisse dans l'or. Les commerçants vendent le Rio ordinaire à prime 23 1/2 à 29 1/2.

FRET—Le marché continue à être calme tant pour l'étranger que pour le cabotage. Les taux sont de 3/16 à 9/16 cts par livre de coton et 45 à 50 ct par baril de farine sur voilier pour New York et Boston, 75 c. par bar. de farine et 3/8 à 1 ct par livre de coton sur vapeurs pour New York. Un navire à voiles a été engagé pour New York aux taux ci-dessus. Les navires à voiles pour Liverpool obtiennent 3/8 d par livre de coton et les vapeurs 5/8, les navires à voiles pour le Havre 1 1/8 ct par livre de coton.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré..	$12 net.	$22 net.	$[illegible] net.	$[illegible] net.	$70 net.
Deux "	22	[illegible]	[illegible]	[illegible]	125
Trois "	[illegible]	[illegible]	70	110	170
Quatre "	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	220
Cinq "	[illegible]	[illegible]	105	[illegible]	275
Six "	[illegible]	[illegible]	120	[illegible]	[illegible]
Sept "	[illegible]	[illegible]	135	[illegible]	375
Huit "	65	[illegible]	150	[illegible]	[illegible]
Neuf "	70	[illegible]	165	[illegible]	[illegible]
Dix "	75	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Onze "	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douze "	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Treize "	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Quatorze	[illegible]	175	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Quinze "	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trente "	175	[illegible]	[illegible]	750	[illegible]

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paient $[illegible] le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paient $1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paient comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu avec elles; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 28 mai.

Arrivé hier—35 bœufs de l'Ouest, 330 bœufs du Texas, 160 veaux et veaux d'un an, 120 cochons et 5 vaches à lait.

Vendu—5 bœufs de l'Ouest, 308 bœufs du Texas, 231 veaux et veaux d'un an, 70 cochons et 4 vaches à lait.

A vendre—41 bœufs de l'Ouest, 230 bœufs du Texas, 306 veaux et veaux d'un an, 310 cochons, 300 moutons, et 73 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. nette	—14 à —17
do do 2me qualité, par liv. net	—12 à —14
do do 3me qualité, par liv. net	— — à —10
Bœufs du Texas de choix, par tête	36 — à 40 —
do do 1re qualité, par liv. net	— — à — —
do do 2e qualité, par tête	20 — à 26 —
do do 3me qualité, par tête	15 00 à 20 00
do do inférieurs, par tête	— 00 à — 00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 6 à — 9
do du pays do	— 7 à — 00
do choix, par livre	— — à — —
Moutons, de lots, par tête	2 50 à 4 00
do du Texas, par tête	2 50 à 4 50
do de choix, par tête	— — à — —
Vaches à lait, de choix, par tête	50 00 à 90 00
Veaux, par tête	10 00 à 14 —
do de lait, par tête	7 00 à 12 00
do d'un an par tête	00 — à 00 00

Marié, mercredi, 23 mai 1866, à 8 heures du soir, à la résidence de la mère de la mariée, par le Rév. Père Joubert, M. JNO M. POWELL à Melle MALVINA CRÈVON, tous deux de cette ville.

SUCCESSION DE JUAN ORFILA.
AVIS.
LES Créanciers et les Débiteurs de la Succession de Juan Orfila sont priés de présenter leurs réclamations ou de payer leurs dettes dans les dix jours, à
SAMBOLA & DUCROS,
Avocats de la Succession,
No 25, Passage de la Bourse, coin de la rue Douane.
29mai—6f

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.
La resp.·. L.·. St-André No 6, travaillant le rite écossais ancien et accepté, sous la juridiction du Sup.·. Cons.·. des Etats procèdera ce soir, mardi, 29 mai, à 7 heures précises, à l'élévation au grade de comp.·. de plusieurs app.·.
Tous les FF.·. de l'Or.·. sont invités à y assister.
Par mandement. P. L. REMY, Sec.·.
29mai—

DEMANDE.
ON demande de suite des COMMIS pour servir le soda; de plus, 4 SERVANTS pour servir les crèmes à la glace.
29mai— J. HIMBERT.

Bonne d'enfans.
ON demande une bonne d'enfants d'un âge mur et munie des meilleures recommandations.
S'adresser au No 71, rue Conti, de 8 heures A. M. à 4 h. P. M. 29mai—3

Pour 1866.
LES CÉLÈBRES
JUPES-MALAKOFF
ELLIPTIQUES
Ou à doubles ressorts
DE J. W. BRADLEY

Sont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont sans égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, l'agrément et l'économie.

Elles ne se courbent pas et ne se cassent pas comme les jupes à ressorts simples, mais conservent leurs parfaits et excellents contours plus de deux fois le temps que ne sauraient les conserver aucune des jupes qui aient jamais été faites ou qui puissent être faites. Cette invention consiste en deux ressorts elliptiques en acier, ingénieusement disposés et serrés fermement l'un contre l'autre, bord à bord, de manière à former le ressort le plus fort, le plus flexible, le plus élastique et le plus résistant qui ait jamais été employé. La merveilleuse flexibilité de la jupe elliptique et l'agrément qu'elle offre aux dames, se révèlent surtout dans les assemblées où il y a foule, dans les loges de théâtre, en voiture, dans les wagons de chemins de fer, dans les bancs d'églises, dans les fauteuils, à la promenade et à la maison, la jupe pouvant se replier de manière à occuper une place exiguë aussi facilement qu'une robe de soie ou de mousseline. Pour les enfants, les fillettes et les jeunes demoiselles, elle est sans rivale. C'est la jupe-modèle la plus légère, la plus convenable, la plus confortable et la plus économique qui ait jamais été imaginée.

En vente dans tous les magasins de première classe où on vend des jupes Malakoff de premier ordre, dans les Etats-Unis entiers, et ailleurs. EN GROS par les seuls propriétaires du brevet et les uniques fabricants,

WESTS, BRADLEY & CAREY,
Entrepôt et Bureau, 97, Chambers Street, et 79 et 81 Reed Street,
New-York.

Opinions de la presse.

"Cette jupe est réellement ce qu'il y a de mieux; elle se prête à toutes espèces de pression et se double sans se déformer le moins du monde."—Godey's Lady's Book.

"L'Elliptique-Duplex" est la plus grande amélioration qui ait encore été faite dans les Jupes-Malakoff."—Daily Times, de New-York.

"Elles sont sans égales sous le rapport de l'élégance, de l'élasticité, de la durée, du confort ou de l'économie."—Daily Herald, de New-York.

L'Elliptique-Duplex est accepté comme le dernier degré de perfection dans les jupes.—New-York Evening Post.

"Elle donne à la toilette la plus ordinaire un cachet qui la rend gracieuse."—London Post.

P. S. Les acheteurs de Jupes-Duplex doivent, à examiner pour être sûrs d'avoir le véritable article, si celui qu'on leur offre a à chaque tige un ressort double. Demandez la Jupe elliptique Duplex de M. J. W. Bradley, qui porte sa marque commerciale ... 15mars—6m

AVIS.
Par acte devant Abel Dreyfous, notaire, M. HENRY BRANDT est chargé, à dater du 16 mai 1866, de la procuration générale du soussigné.
16 mai—... E. FORSYTHE.

EXCELLENTE OCCASION pour ceux qui veulent profiter du bon marché, AU MAGASIN DE [illegible] & [illegible], [illegible]
... des JACONAS, MOUSSELINES ET PERCALES ... [illegible]
... [illegible] ... & CRESSY.
[illegible]

Aux propriétaires de Vergers!
FRUITS DE LA SAISON.
ON désire ACHETER, en lots, à la convenance des vendeurs:
200 paniers Prunes,
200 paniers Figues,
200 paniers Mûres.
S'adresser à la confiserie, No 68, rue Vieille-Levée.
26 mai—3f

Banque du Crescent City.
Nlle Orléans, 26 mai 1866.
A partir de Lundi, 28 mai, cette Banque rachètera ses billets en monnaie courante actuelle.
CHAS. FAURISSON, Caissier.
27 mai—15 jrs

FARINE DE CHOIX.
200 barils FARINE GREY JACKET, inspectée XXX.
100 barils FARINE Schendler GILT EDGE, inspectée XXX.
200 do do SHOOLERS, inspectée XXX.
100 do do SEWAN LAKE do XXX.
100 do do Alex. Smith's IMPERIALE, inspectée XX.
200 do do do HAWTHORN, de XX, de choix supérieur, inspectée et fraîche.

GRAISSE EN FEUILLES DE CHOIX
75 tierçons de la meilleure qualité.

BEURRE.
80 tierçons de choix, de l'Ouest.

BISCUITS.
75 colis biscuits à la crème, au soda et de Picnic, frais et de qualité supérieure.

WHISKY.
5 barils vieux whisky Bourbon.
En magasin et à vendre par
STRELL & THOMAS, 105, Poydras.
7 mai—4f

SEULS AGENTS
DANS
L'ETAT DE LA LOUISIANE
POUR
LES VINS DE BORDEAUX
DE
MM. BRANDENBURG FRÈRES:
J. RIVIERE & Co.
70 & 72.....Rue de la Commune.....70 et 72
26 avril—6m

A Vendre:
250 barils PORC MESS,
50 do PORC MESS prime,
50 do PORC prime,
150 do do Rump,
10 boucauts PLATS-COTÉS désossés,
10 tierçons JAMBONS de choix, poussés en sucre,
100 barils BŒUF mess,
100 barillets de GRAISSE,
300 barils FARINE extra, superfine et fantaisie,
50 barils et demi-barils WHISKY Dorty et Dey,
50 do vieux WHISKY Bourbon de Cadix,
100 caisses HUITRES, L. Murray & Co et Cove,
100 do LIQUEURS, Eau-de-Vie et Whisky,
A vendre par
E. K. CONVERSE,
Rue des Magasins, No 36.
2mai—1m

O. B. GRAHAM & CO,
130....RUE GRAVIER....130
Entre les rues Camp et St Charles.
Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents de la "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.
APPELLENT respectueusement l'attention de ... sur leur grand stock qu'ils ont actuellement en magasin, ... marchandises d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile ... toile à ... Chemises ... écrue et Bleu ... Linons Long, ... Huckaback, ... Barèges ... Union ... indiennes ... [illegible]

LEON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES
en gros
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie etc.
17......Rue St-Louis......17
12 ...— Nouvelle-Orléans.

MISCHE & CO.
(Successeurs de BARRETT & HUBER),
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS.
Rue Poydras, No 71.
ONT constamment un très grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux—importés et imitation—qu'ils vendront aux marchands et qu'ils vendront aux plus bas prix. Les ordres de la campagne sont remplis avec promptitude.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les caves.
Les ordres laissés au No 26, Carole Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, recevront une prompte attention. 12nov—...

E. BRULARD,
COMMISSIONNAIRE,
28 rue de Chabrol, faubourg Poissonnière Paris.
Références:
MM. A. ROCHEREAU & CIE, A. JACQUET & BECHET, Louis MOULOR, FRÉDÉRIC JAUFROID, (Nouvelle-Orléans.)
Jn. RIFFLARD, M. de GOER (New York. Paris.)
3 mai—3 m.

AVIS.
A mes amis et aux marchands de linge confectionné.
AYANT travaillé comme coupeur sept ans dans la maison Godchaux Frères et sept ans dans la maison A. Jacquet, j'offre mes services aux marchands de la ville et de la campagne. Je coupe chez moi ... confectionnée, au gré des marchands. J'entreprends toutes sortes d'ouvrages sur commande, pour hommes ou enfants.
J. F. M. PONDARD, rue Royale, No. 251, entre St-Philippe et Ursulines.
Pour références: Léon Godchaux, rue de Canal, 21. A. Jacquet & Bechet, rue Vieille Levée, 51.
7...—1m

Mme ALLUARD,
Somnambule,
BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également la goutte, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies de foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.
Consultations, rue Frénd, 246, entre Ursulines et St-Philippe. 18 avril—...

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.
RUE CARONDELET, No. 14.
LA compagnie ayant augmenté son capital, est maintenant prête à assurer contre les risques de mer, d'incendie et de rivières, aux taux du tarif.
P. FORSTALL, Président.
M. AUGUSTIN, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1866. 5 mai—1m

Avis.
LE PORTEUR d'un billet W. HATCH, de $3,500, du 26 janvier 1865, à l'ordre de LOBIT & CHARPANTIER, est prié de se présenter chez
P. J. PAVY, syndic,
13 mai—PP. 8 rue Royale.

Produits de l'Ile de Cube.
1047 caisses sucres, blanc, jaune et brun, pour groceries,
1,181,000 cigarres, des marques et formes assorties,
48,000 paquets cigarettes de la célèbre marque La Honradez,
200 boucauts de mélasse, Muscovado,
20 barils de mélasse Muscovado, (choisie) rebouillie,
20 barils de cire d'abeilles, (blanc),
42 sacs de café fin, vert,
12 balles tabac, pour tripes et capes,
12 boîtes de pâte de gelée de goyave,
40 barils vin blanc d'Espagne.
En Douane et en magasin, à vendre par
E. TROISGROS,
Nos 35 et 37 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 22 avril—3m

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.
NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Étoffes à rideaux, telles que satin de laine, reps, damas laine, et dentelles, de différentes qualités. Bruxelles, Tapisseries, ... de toile et de toutes qualités. Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache à notre genre de commerce. Nous offrons les articles à une grande réduction.
A. BROUSSEAU & Co., Importateurs,
15avril—... Rue de Chartres, No 19.

Bureau de Prêts.
A l'instar des bureaux de Paris,
Rue St Charles, No 55,
Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et Union.
J. HART, Directeur.
M. J. HART, appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.
Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général; sur les bons, les actions, les ... les garanties du gouvernement, etc.
Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises ... à la vente.
N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recouvrer à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union. Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à onze heures du soir. 1er ...

Vin de Champagne de la célèbre marque du Château Heidsieck, & Co., Reims.
LES soussignés ont été nommés seuls agents pour ... Les ordres pour l'importation directe seront remplis avec promptitude ...
COUTURIE FRÈRES,
... 27, rue Vic.

Board des Assureurs de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle-Orléans, 9 mai 1866.
LES compagnies d'assurance ... [illegible]

230 Royale, coin St-Philippe.
ENCORE DES RÉDUCTIONS!
Bien que l'OR AIT BEAUCOUP BAISSÉ dans le courant de la semaine dernière, nous sommes encore prêts à vendre à MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS, et avons marqué nos marchandises en conséquence, que nous allons recevoir un fort stock sous peu et l'espace nous manque.
NOUS OFFRIRONS LUNDI:
300 pièces de jolis JACONATS FRANÇAIS, fins, à 25 cents, valant 35 cents.
200 pièces BARÈGES à fond noir, à 15 cents, valant 30 cents.
50 pièces de très JOLIS BARÈGES en couleur à 25, et 30 cents, valant de 40 à 50 cents.
300 douzaines FIL (bobines de 200 yardes) à 75 cents, valant $1 20.
150 pièces de TOILES IMPRIMÉES, à 9 cents, valant 20 cents.
—ÉGALEMENT—
TOILES BLANCHES, MOUSSELINES à moustiquaires, BOBINETS, SOIERIES, FOULARDS.
Et un assortiment complet de tous les articles qu'on ... notre genre d'affaires.
VENEZ EN JUGER ...

Destruction des insectes sans os!!!
L'INSECTICIDE-VICAT détruit en quelques heures et par le contact d'un atome tous les insectes parasites de l'homme et des animaux domestiques, ceux nuisibles aux végétaux, tissus, fourrures, provisions, tels que: punaises, puces, poux, divers pucerons, fourmis, cafards, mites, chenilles, moustiques, &c. &c.
L'INSECTICIDE-VICAT peut être pris même à l'intérieur par l'homme et les animaux domestiques sans leur causer le moindre accident.
Les personnes qui désireront conserver leurs draperies, tapis et habillements devront faire usage de l'Insecticide Vicat.
Celles qui prennent leurs repas aux restaurants et qui ne veulent point être incommodées par les mouches et cousins &c., pourront les prendre sans incommodité chez M. John Strenna, rue du Canal, Maison Dorée, où le bon, le beau et le confortable ne cèdent en rien aux meilleurs établissements européens de ce genre.
Celles qui fréquentent les confiseries sont respectueusement priées de ne pas oublier les beaux et élégants établissements de MM. Bellanger, Lopez et Pellegrin ... journellement de grands sacrifices pour que leurs clients ... ne soient pas molestés par les insectes ...
Il serait à désirer pour le bien public que tous les autres en fissent autant et de suivre leurs bons exemples, ... et tous les habitants de la métropole du Sud ... Londres et dans tous les pays ...
Le système que l'on a employé pour la Maison Dorée peut s'appliquer sans embarras et à peu de frais aux restaurants, aux hôtels et aux maisons bourgeoises.
On pourra se procurer de la poudre dite "Insecticide-Vicat" chez M. G. Pellegrin, décorateur Canal et Liberty.
Nous, soussignés, déclarons après en avoir fait l'expérience, que l'Insecticide-Vicat détruit tous les insectes qui se trouvent dans les maisons.
(Suivent les signatures.)
JOHN STRENNA, 141 rue Canal.
L. A. BELLANGER.
J. J. POOEL, chez D. LOPEZ.
G. PELLEGRIN. 25 mai—2f

Femme de Confiance.
ON aurait besoin immédiatement dans une famille composée de trois personnes d'une femme blanche de confiance pour diriger le ménage et prendre soin d'un enfant de six ans. De bons gages lui seront payés, mais on exigera des recommandations satisfaisantes ... S'adresser à l'angle des rues Bourbon et Hôpital, maison haute. 25 mai—...

Wharf de la Louisiane.
Aux Expéditeurs de Marchandises, &c., pour la Baie St. Louis.
LE soussigné annonce aux personnes que cela intéresse qu'il a, à grands frais, reconstruit le WHARF DE LA LOUISIANE. Il sollicite de ses anciens clients le même appui qui lui a été généreusement accordé depuis vingt ans comme propriétaire du wharf de la Baie St Louis. Un excellent entrepôt est attaché au wharf, et toutes les marchandises, meubles ou bagages adressés "aux soins de Jean Martin, au wharf de la Louisiane," seront immédiatement envoyés à terre, à quelque destination que ce soit à aussi bas prix que possible. Les expéditeurs devront avoir soin de marquer le fret ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, afin qu'il ne soit pas débarqué ... le CENTRAL. Tous les bateaux touchent d'abord à ce wharf, où l'on dépose la malle des Etats-Unis. Le public peut être assuré que rien ne sera négligé pour le satisfaire.
Le propriétaire du wharf "Crescent" ayant publié ... [illegible] ... "Crescent".
27 ... JEAN MARTIN

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO. 91.
27 mai—2 m

AVIS.
LE Dr RANCÉ, de retour à la Nouvelle-Orléans, reprend l'exercice de sa profession et se livrera d'une manière spéciale au traitement des maladies des femmes et des enfants.
Il donnera des consultations pour cette SPÉCIALITÉ de une à trois heures, rue Royale No 162 au coin de la rue St-Pierre. 27 mai—1m

DEMANDE D'ACHETEUR.
On demande un acheteur pour le fonds, la boutique, l'inventaire et le bail d'une ... de détail, établie depuis longtemps, ayant une bonne clientèle et située dans un bon quartier. L'établissement sera vendu pour cause de santé. S'adresser à V. Bertoiors, au No 18 de la rue Dumaine. 27 mai—...

POUR MATAMOROS.
La belle goelette anglaise ANGELINA, Tries capitaine, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour balance de fret, à bas prix, ou passage, ayant de superbes accommodements pour passagers, s'adresser à bord au Premier District, ou à
L. JOUBLANC,
27mai—7 27, Passage de la Bourse.

AVIS AUX PLANTEURS.
NOUS avons constamment en magasin, outre notre stock de marchandises sèches, de bottes, de souliers et de chapeaux, un grand assortiment de Habillements d'Habitations sortis de notre manufacture, en cette ville, et que nous offrons à très bas prix.
WALLACE & CO.
Bâtisse Slocomb, rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, Nos 91, 93 et 95, à côté du City Hotel.
15 mai—1m

A LOUER.
LA magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom de Bal du Globe.
Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.

HÔTEL DE L'EUROPE.
A BILOXI (Mississippi.)
M. CHARLES BOULOT prévient ses amis et le public en général qu'il vient de faire l'acquisition de l'HÔTEL DE L'EUROPE, ci-devant tenu par M. FISELLY. M. Boulot ne négligera rien pour maintenir l'établissement sur le même pied que par le passé. Il espère de ses amis et du public la continuation de leur bienveillant patronage. 15mai—1m

Avis aux Propriétaires.
CHARLES GAULON,
ENTREPRENEUR DE VIDANGES,
Encoignure Royale et Quartier. Aussi—Rue Dumaine, No 40, entre Royale et Chartres. Aussi—Rue St. Philippe, entre Darbigny et Roman.
Les ordres laissés aux endroits ci-dessus seront promptement exécutés. 15 mai—1m

Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.
21avril—...

AVIS.
PAR acte devant F. Grima, notaire, M. ANTOINE BIDAULT est chargé, à dater du 1er mai 1866, de la procuration générale des soussignés.
1er mai—1 m. Ed. DUPASSEUR & Co

MIXTURE ANTI-CHOLÉRIQUE
DU
Dr. KER.
De tous les médicaments offerts au public, cette mixture est sans contredit le plus sûr préservatif connu, de la Diarrhée et du Choléra à son début. Le vénérable Docteur qui composa ces gouttes, les administra avec le plus grand succès pendant la terrible épidémie de 1832. Ce médicament, pris à temps, a toujours amené une guérison.
A vendre chez tous les pharmaciens, et chez le propriétaire.
E. MONTEUSE.
25 mai—1mPP 50 rue Chartres, encoignure Bienville

AVIS.
LES porteurs de billets tirés ou endossés par messieurs LOBIT & CHARPANTIER et LOBIT, CHARPANTIER & CO, sont priés de se présenter avec leurs billets chez
M. J. PAVY, Syndic,
7 mai—1m—PP Rue Royale, No 8.

Bureau du Surintendant du
GRAND CHEMIN DE FER
De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 14 mai 1866.
—EXCURSIONS—
A partir du 16 JUIN, un convoi d'excursion partira du dépôt, au pied de la rue Calliope, les samedis soir, et ira jusqu'à Magnolia. Il partira de Magnolia, pour s'en revenir à la Nlle-Orléans, les lundis, à temps pour arriver en ville à midi.
On peut acheter au dépôt, avant le départ du convoi, des billets pour le convoi d'excursion ... aller et retour.
Pour Kenner, ... Ponchatoula ... Amite ... Magnolia ... [illegible]
F. A. WILLIAMS, Surintendant général.
16 mai—1m

ANTOINE DUBUC,
Secrétaire de la Fabrique de l'église St-Louis de la Nlle-Orléans.
Bureau No 28, PLACE St-ANTOINE.
QUI, depuis ... [illegible]

... VERA CRUZ.—La belle goélette ... [illegible] ... No 102.

EXCELLENTE OCCASION.
2 CAISSES 4,800 YARDES
Véritable ALPACA FRANÇAIS.
ARTICLE TRÈS ESTIMÉ
EN ANGLETERRE ET EN FRANCE
POUR SA BEAUTÉ ET SON ÉCONOMIE.
Vendu à ... du prix de revient.
Toujours en main un assortiment complet de
MARCHANDISES SÈCHES
Convenables pour la ville et la campagne.
FRANÇOIS JACOB,
Encoignure Chartres et Dumaine.
29 mai—3f—PP

C. JAUBERT & Cie,
20, Rue de Chartres,
AYANT fait de forts achats, au moment de la plus forte baisse, offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique stock de marchandises de saison, et les laissent sans ... pour le choix et le bon marché.
N. B.—Les marchands de la campagne trouveront les articles les plus convenables et les plus variés, pour leurs ventes.
Les commandes seront promptement remplies.
C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS,
20, Rue de Chartres.

C. RAVELET & FILS,
—VENTE EN GROS—
66.—RUE DE LA DOUANE.—66.
IMMENSE RABAIS
SUR TOUTES LES MARCHANDISES.
Tout le stock doit être vendu
QUAND MÊME
Avant le 31 de ce mois, époque à laquelle M. A. Ravelet va en Europe faire de nouveaux achats.
2 mai—1m

M. JULES HIMBERT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES
CANAL ET BOURGOGNE.
ANNONCE qu'il fera l'OUVERTURE DE SON NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE CONFISERIE samedi 26 mai. Rien n'a été négligé pour l'élégance et l'agréable, un jardin attenant à l'établissement a été disposé pour y prendre les GLACES et les RAFRAÎCHISSEMENTS les plus estimés. Il y aura toujours dans son nouvel établissement une grande variété de gâteaux parisiens petits fours, gâteaux impériaux, St-Honoré, &c, entremets, sucrés, grosses pièces du dernier goût.
RESTAURANT, LUNCH, CAFÉ, CHOCOLAT et GLACES.
Reçu par les derniers steamers d'Europe une grande variété de pains d'épices par excellence, tels que pains d'épices de santé de Nevers, Paris, pains d'épices amandes, barres à l'angélique, au cédrat, à la vanille, de Troie, des Nonettes de Dijon, Leckerlets de Bâle, grande variété de bonbons fins français de Marquis, Boissier, L'Écorcheville, Guérin, Boutron, &c.
Glaces, Sorbets, Crèmes, Pistaches, Napolitaines, Biscuits glacés et Bombes.
J. HIMBERT,
Fbr Canal et Bourgogne.

Bureau d'Immigration.
RUE ROYALE, 31.
On trouvera le Dr F. G. A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 95) de midi à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements.

A VENDRE OU A LOUER.
UN lot de terre à Mandeville, à quatre îlets du wharf, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant:
Trois Corps de Logis de 4 chambres avec dépendances, Puits et Citerne, Ecurie et Remise, wharf et cabane à bains.
—Aussi—
12 Bois de lit
7 Armoires
4 Toilettes
3 Bureaux
60 Chaises
Ustensiles de cuisine, &c., &c.
S'adresser à BOULÉ & COPPE,
21 mai—6f 31, rue Royale.

ON DEMANDE une bonne Cuisinière, ainsi qu'une Blanchisseuse et Repasseuse, et une Gardienne d'Enfants. Des Françaises ou Allemandes parlant l'anglais auront la préférence. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. ... rue Villeré, No 84, entre Conti ...
Nlle Orléans, 22 mai 1866. 25 mai—3

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
BANQUET ANNIVERSAIRE.
MM. LES sociétaires sont prévenus que le Conseil d'Administration a fixé pour la célébration du Banquet qui doit avoir lieu le Dimanche, 17 juin, l'établissement du Jardin Magnolia au Bayou, chez M. L. Bloy.
Les sociétaires pourront souscrire chez tous les membres du Conseil d'Administration ainsi que le collecteur.
Le prix de la souscription est fixé à $2 50.
Toutes les listes seront fermées le mardi 12 juin.
MEMBRES DU CONSEIL.
MM. Jos. Girod, rue Dumaine, 72. Jos. Provot, rue Dryades, No 14. J. J. Bonnaffé, rue de la Levée, 47. G. Boué, rue Orléans, 12?. J. Lobinec, Ville-Levée, 285. J. Chauvet, St. Philippe 213. J. Salvestre, coin Royale et Orléans. A. Paris, rue Bourbon ent. Bienville et Douane. A. Dudevissat, enc. Royale et St Louis. E. Dauty, enc. Dumaine et Levée. F. Maton, enc. Esplanade et Levée. J. Séus, rue Ste-Anne, 12. J. L. Rev..., rue Royale enc. Hôpital et Ursulines. P. Caubert, collecteur.
Par ordre du Conseil.
G. BOUÉ, Secrétaire.
21 mai

CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
No 40 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
MARCHANDS EN GROS
de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.
22 mai—1m

Cuisinière.
On a besoin d'une bonne cuisinière, au No 24 de la rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

On demande.
ON demande un cuisinier ou une cuisinière. S'adresser au No 187, rue du Camp.

AVIS. Mme MAITRE prévient sa clientèle et le public en général qu'elle a transféré son MAGASIN DE BRODERIES du No. 29 de la rue Bourbon au No. 24 de la même rue.
Reçu nouvellement, de Paris, un grand assortiment de broderies en tous genres à des prix très réduits.
28mai—3

MÉLASSE, CHOIX, DE PORTO-RICO, REBOUILLIE.
En barils, demi barils et bocs,
A vendre par J. AVET,
aux Magasins Bienv.
28mai—1m Enc. Bienville et Vieille-Levée.

WORCESTERSHIRE SAUCE, (LEA & PERRIN.)
PICKLES ANGLAIS, (CROSSE & BLACKWELLS)
A vendre par J. AVET,
aux Magasins Bienv.
28 mai—15 jrs. Coin Bienville et Vieille-Levée.

MONROE & REDDINGTON
JOHN T. MONROE. THOS. REDDINGTON.
FACTEURS DE COTON
ET
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
Rue Carondelet, No 63, coin Poydras.
MM. Monroe & Reddington sont agents pour la vente des célèbres moulins à scies de Winter & Co; agents de la Fonderie Tredegar [Tredegar Iron Work] de Richmond, Virginie. Ils peuvent fournir, en tout temps, du Fer de chemins de fer, des Chevilles et des Clous, des Chevilles pressées, des Pioches et des Pelles, en quantités quelconques, des meilleures qualités et à meilleur marché qu'aucune autre maison de cette ville.
26 mai—3m

A. FEIBER & CO.,
(H. MARKS, ENCANTEUR.)
—ENCANTEURS—
Bureau et salle d'encan, rue du Camp, 89.
AYANT acheté de MM. Montgomery & Bro. le département des marchandises sèches, nous sollicitons le patronage libéral qui leur a été accordé. Nous vendrons à l'encan, régulièrement, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, dans notre salle, au No 89 de la rue du Camp. Nous sommes prêts à faire des avances sur les marchandises qui nous seront consignées et ferons en sorte de contenter tous ceux ... 25 mai—...

CIGARES DE LA HAVANE.
J. N. FERNANDEZ,
RUE DU CANAL, No 46.
STOCK EN MAGASIN, garanti d'importation directe par les derniers arrivages—
10,000 Londres, Cabaña et Carvajal,
[illegible]
J. N. FERNANDEZ,
No 46, rue du Canal.

A LOUER.
[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.
ETAT de la Louisiane—... [illegible]
Qu'il soit connu, ... [illegible]
Destruction de la propriété d'après la transaction judiciaire, savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec le magasin en briques à trois étages et demi, droits, privilèges et améliorations ... situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Poydras, Front et Fulton ... [illegible] ... 31 mars 1855.
Nouvelle-Orléans, le 21 mai 1866.
23 mai—6 et 29 A. J. VILLERE, député greffier.

Succession de JNO. DURTZE—No 27,0[illegible].
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que ... a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu ... Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
22 mai—22,27,29 Député Greffier.

SUCCESSION DE J. M. CABALLERO—No [illegible].
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que F. P. Martinez a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire dative à la succession de feu J. M. Caballero de cette—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
Député Greffier.

Succession de F. FRISE—No [illegible].
DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Urbain Forestier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu F. Frise—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
22mai—22,27,29 Député Greffier.

Succession de THOMAS LAWSON.
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
22mai—22,27,29 Député Greffier.

Succession de WILLIAM O'BRIEN—No 16,638.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
25mai—29 ju3 Député greffier.

Succession de EUPHROSINE JOURDAU, épouse de Antoine Escot—No 27,0[illegible].
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Louis Escot, ... a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administrateur à la succession de feu Euphrosine Jourdau, épouse de Antoine Escot, décédée—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
25mai—29 ju 2 Député Greffier.

Succession de R. ... GREGORY—No 20,412.
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
25mai—29 4ju Député Greffier.

Succession de JUSTIN HEWES—No [illegible].
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours ... les raisons pour lesquelles le compte ... ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
25mai—29 4ju Député-Greffier.

Succession de H. M. SUMMERS—No [illegible].
DEUXIÈME COUR DE District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, ... les raisons pour lesquelles le compte ... ne serait pas approuvé et homologué ...
Par ordre de la Cour
A. J. VILLERE,
29 mai—29,31 Député-Greffier.

Succession d'Aristide Beauprez.
LES créanciers de la succession sont invités à présenter leurs réclamations avec les preuves, et les débiteurs sont priés de venir régler dans les dix jours de cette publication avec le soussigné.
MATHURIN LEQUEUX,
26mai—29,5 juin Curateur, No 47 rue Hôpital.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE AU SUD.
Les actionnaires de l'ancienne compagnie sont encore priés de se souvenir que l'offre qui leur a été faite par la nouvelle compagnie sera définitivement retirée avant le 1er juin. Tous ceux qui ... le montant requis et ... d'ici au 1er juin. Il faut que les livres soient fermés et que le nouveau stock soit émis.

Que les premiers amis de l'ancienne compagnie du chemin de fer du Pacifique au Sud acceptent l'offre libérale et patriotique qui leur a été faite ... La compagnie est aujourd'hui dans une bonne situation ... surtout des actionnaires de la Nlle-Orléans, à qui reviendra tout le profit de ce commerce, devraient faire le peu qu'on leur demande; s'y refuser, c'est manquer de prévoyance, c'est, en outre, décourager les directeurs actuels qui sont tous des hommes capables, qui ne sollicitent pas un emprunt de la Nlle-Orléans, mais demandent seulement qu'on leur donne un appui moral en contribuant, par une somme minime, à joindre ces anciennes actions à celles de la nouvelle compagnie.

Le montant à tirer de cette somme est très faible. Ce n'est donc pas ce que cherchent les directeurs ... pouvoir dire aux actionnaires de la Compagnie, au dehors qu'ils jouissent de la confiance de leurs amis de la Nlle Orléans. Ils sont prêts à se soumettre à une enquête sur la manière dont ils ont dirigé les affaires de la nouvelle Compagnie; ils ne sont nullement responsables des erreurs de l'ancienne Compagnie et il est injuste de les ... pour la responsabilité ...

L'Etat du Texas a accordé une charte à un chemin de fer qui s'étend, dans une direction nord-est, jusqu'à la rivière Rouge et traverse la ligne du chemin de fer du Pacifique au sud, à environ 75 milles de Marshall. La voie est terminée jusqu'à Millican, à 87 milles de Houston, et une Compagnie de capitalistes du Nord s'est, dit-on, engagée à l'achever jusqu'à la rivière Rouge. Ne voit-on pas clairement qu'il est de la plus haute importance pour la Nlle Orléans que les travaux soient poussés vigoureusement sur le chemin de fer du Pacifique, de crainte que ce nouveau commerce de la rivière Rouge, sans compter son commerce avec l'intérieur du Texas, à l'ouest de Shreveport, ne prenne le chemin de Houston, de Galveston, et de là aux ports étrangers. Que ceux qui s'intéressent à la prospérité de la Nlle Orléans ne perdent point de vue ce fait.

La Nlle Orléans, en aidant à la construction du chemin de fer du Pacifique au Sud, jusqu'aux rivages du Pacifique, ou seulement jusqu'à El Paso, à partir de Shreveport, aura un nouveau fleuve Mississipi qui n'aura, en fait d'inondations, que des inondations de commerce, source d'une prospérité inconnue jusqu'à ce jour.
H. S. FULKERSON, Agent,
29 mai—3f Rue de l'Union, No 13.

AVIS.
Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle Orléans.
LA réduction du capital de cette banque ayant été adoptée par un vote des actionnaires, tous les porteurs de certificats d'actions sont requis de les présenter à la banque afin qu'ils y soient échangés pour des certificats d'actions de cinquante piastres.
15mai—3m CH. JUMONVILLE, caissier.

DROGUES, MÉDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et ... [illegible]

Grand Hôtel de la Havane.
A PARIS.
Rue de TRÉVISE, 44, au coin de la rue Bleue.
Mlles C. & L. ABRY, propriétaires.
F. PERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.
Les familles ... trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés.

GEO. H. [illegible]